Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20261030-DDEHU_B26_10B02-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 30 octobre de l'An Deux Mille Vingt-six à 9h, le Bureau communautaire légalement convoqué le 23 octobre 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de la Présidente, Jocelyne POITEVIN

Votants : 10
Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU, Marc RAHER, André GUILLEMOT, Henri SAVINA, Sébastien THOMAS.
Pouvoirs : Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à André GUILLEMOT
Ludovic QUELENNEC, pouvoirs à Sébastien THOMAS
Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Yves TYMEN, pouvoirs à Marc RAHER

Secrétaire de séance : Marc RAHER

DELIBERATION N° DDEHU-B-26-10B-02

OBJET : DEMANDE PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Rapporteur : Marie-Pierre BARIOU

Vu la délibération n° DAG 26-04B-02 en date du 30 avril 2026 portant délégation du Conseil communautaire au Bureau communautaire ;

Vu l'avis favorable de la commission développement économique, finances, mutualisation du 26 octobre 2026 ;

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire d'émettre un avis sur les demandes suivantes :

Demandeur : Lucas MUGNAINI DE RICCI

- Entreprise : **LD Barder** - – 8 rue Jean Barre 29100 Douarnenez
- Activité : Coiffeur barbier
- Projet : Création d'un salon de coiffure barbier. Réalisation de travaux d'électricité, de plomberie, de peinture, enseigne, achat de matériel professionnel, achat ordinateur
- Coût de l'opération : 8 188,77 € HT
- Montant éligible : 7 322,50 € HT
- Subvention sollicitée : **2 196,75 €**

Demandeur : Marie-Pierre RATTANAPHASOUK

- Entreprise : **Maison TAKO** - 12 rue Duguay Trouin 29100 Douarnenez
- Activité : Salon de thé artisanal
- Projet : Création - Achats matériels professionnels, travaux de plomberie, d'électricité, de cloison et enseigne
- Coût de l'opération : 52 328,47 € HT
- Montant éligible : 52 063,63 € HT

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20261030-DDEHU_B26_10B02-DE

- Subvention sollicitée : **7 500 €**

Demandeur : Gwendal HELLEGOET

- Entreprise : **Gwend'Ys Krampouz Mad** – 16 rue des Plomarch 29100 Douarnenez
- Activité : Crêperie à emporter
- Projet : Création - Achats matériels professionnels (tables, armoire, évier, hotte, crêpière), travaux d'électricité et enseigne
- Coût de l'opération : 26 379,78 € HT
- Montant éligible : 25 885,80 € HT
- Subvention sollicitée : **7 500 €**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

- **ÉMETTRE** un avis favorable sur la demande de Pass Commerce et artisanat ci-dessus.

Fait et délibéré le 30 octobre 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

La secrétaire,
Marc RAHER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ